



Dominique Morelon (dir.)

Chroniques de l'éphémère Le livre de fête dans la collection Jacques Doucet

Publications de l'Institut national d'histoire de l'art

La mort du prince

Pompes funèbres et recueils gravés

Vivien Richard

DOI : 10.4000/books.inha.2846
Éditeur : Publications de l'Institut national d'histoire de l'art
Lieu d'édition : Paris
Année d'édition : 2010
Date de mise en ligne : 5 décembre 2017
Collection : Les catalogues d'exposition de l'INHA
ISBN électronique : 9782917902738



<http://books.openedition.org>

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2010

Référence électronique

RICHARD, Vivien. *La mort du prince : Pompes funèbres et recueils gravés* In : *Chroniques de l'éphémère : Le livre de fête dans la collection Jacques Doucet* [en ligne]. Paris : Publications de l'Institut national d'histoire de l'art, 2010 (généré le 29 mai 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/inha/2846>>. ISBN : 9782917902738. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.inha.2846>.

Ce document a été généré automatiquement le 29 mai 2020.

La mort du prince

Pompes funèbres et recueils gravés

Vivien Richard

- 1 Les pompes funèbres appartiennent à part entière au cycle des grandes cérémonies des cours princières et royales. L'Europe moderne s'est attachée avec soin à mettre en scène les pompes funèbres de ses princes, hommes d'Église et artistes, et à assurer le souvenir de ces fêtes éphémères par la production d'estampes. Sources d'informations, œuvres artistiques et outils de propagande, ces estampes et leurs recueils évoluent entre les XVI^e et XVIII^e siècles (fig. 1).

1. S. Leclerc, d'après C. Le Brun, « Représentation du mausolée ». Planche extraite de *Pompe funèbre du chancelier Séguier en 1672* [ouvrage absent de l'exposition].



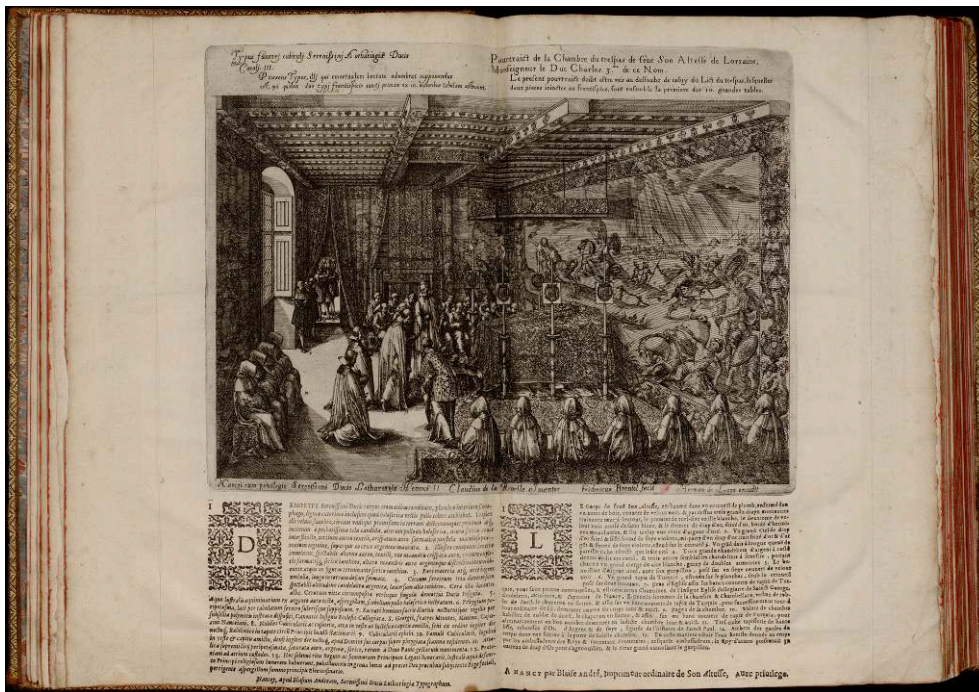
Bibliothèque de l'INHA, OC 30.

- 2 Sans revenir sur l'histoire des funérailles royales au Moyen Âge et à la Renaissance, déjà bien étudiée¹, rappelons très brièvement que les honneurs rendus aux différents souverains comportaient tous des cérémonies bien précises. Les rituels de la cour de Lorraine présentent l'exposition d'une effigie du défunt en cire dès le xv^e siècle, pratique qui marque ensuite les obsèques du roi de France avec la distinction des deux corps du roi. Tout au long du xvi^e siècle, les *memento mori* et squelettes médiévaux s'imposent comme des éléments fondamentaux des programmes de pompes funèbres. Le concile de Trente (1545-1563) renforce l'importance des obsèques et des grandes pompes funèbres. Dans ses canons, le concile rappelle la nécessité de prier pour les âmes des morts. Le lustre donné aux cérémonies sert à consoler les vivants et à magnifier l'espérance en la vie éternelle.
- 3 Un grand mouvement de renouveau des pompes funèbres se fait sentir en Italie à la fin du xvi^e siècle. La société aristocratique est confrontée lors du décès de ses membres à la faiblesse de la vie et de la fortune, et à la fin de toute chose. L'art des pompes funèbres est un moyen d'y remédier par delà la mort. Il se répand rapidement dans toute l'Europe, en raison notamment du terrain favorable entretenu depuis le Moyen Âge par l'exposition des défunts, d'où vient le terme « représentation » souvent utilisé. Pour la représentation des corps, squelettes, êtres souffrants et agonisants, l'amélioration de la connaissance scientifique permet la recherche d'un plus grand réalisme anatomique, empreint également d'une sensibilité pathétique, baroque. Les premières grandes pompes funèbres sont connues par la diffusion de recueils gravés, pour le grand-duc Cosme 1^{er} de Médicis² à Florence en 1574, et pour Sixte Quint à Rome en 1590. C'est au début du xvii^e siècle, à Florence, que se précise le style iconographique des pompes

funèbres, avec l'exigence d'unité et d'un déploiement d'inventions autour du cénotaphe pour former le *castrum doloris*, qui s'apparente parfois à un véritable *tempietto*. Les funérailles princières et royales se codifient également dans leurs structures et l'enchaînement des différentes étapes : les veillées mortuaires autour du lit de décès puis dans la chapelle ardente, le défilé du convoi mortuaire, le service religieux avec la liturgie des funérailles proprement dite. Toutes ces étapes sont reprises dans les recueils gravés dont la diffusion met en valeur des traits communs, telle l'importance accordée à l'héraldique, même si des spécificités apparaissent. Si l'Italie insiste sur l'exposition dans l'église et sur le décor architectural et ornemental du catafalque, la tradition française fait primer l'exposition dans les chambres du palais – chambre du trépas, chapelle ardente – avec la grande place donnée à l'effigie du défunt, tandis que les régions germaniques se concentrent sur le cortège funèbre.

- 4 À titre d'exemple, la pompe funèbre qui entoure le décès du duc Charles III de Lorraine et de Bar (1543-1608) appartient pleinement à la Renaissance. Son recueil gravé « en constitue l'aboutissement et la somme »³ (fig. 2). La Bibliothèque de l'INHA conserve un exemplaire de ce recueil composé de soixante-trois planches gravées à l'eau-forte et relié sous le titre *Pompe funèbr[e] du duc de Lorraine*⁴.

2. Claude de La Ruelle et Friedrich Brentel, « Chambre de trépas de Charles III de Lorraine ». Planche extraite de *Dix grandes Tables, contenant les portraits des ceremonies, honneurs et pompes funebres, faits au Corps de feu Serenissime Prince Charles III du nom*, Nancy, 1611 [ouvrage absent de l'exposition].



Bibliothèque de l'INHA, 4 Res 817.

- 5 La Lorraine est située dans une zone carrefour de l'Europe, sur de nombreuses voies de communication. Cette pompe funèbre, inscrite dans un courant plutôt français⁵, conjugue dans de somptueuses planches les trois tendances vues précédemment. La longue et précise frise du défilé funéraire et la représentation des chapelles ardentes prennent modèle sur la Pompe funèbre de Charles Quint, mais ce recueil qui s'ouvre sur le portrait et les hauts faits de Charles III présente aussi, fait unique, le repas, la salle

d'honneur et la salle de deuil. Il s'impose comme un condensé des cérémonies funéraires en France au début du XVII^e siècle et un archétype de prestige des recueils de gravures.

3. *La chambre du trépas de Louis XIV, Roy de France, décédé à Versailles le premier septembre 1715* [ouvrage absent de l'exposition],



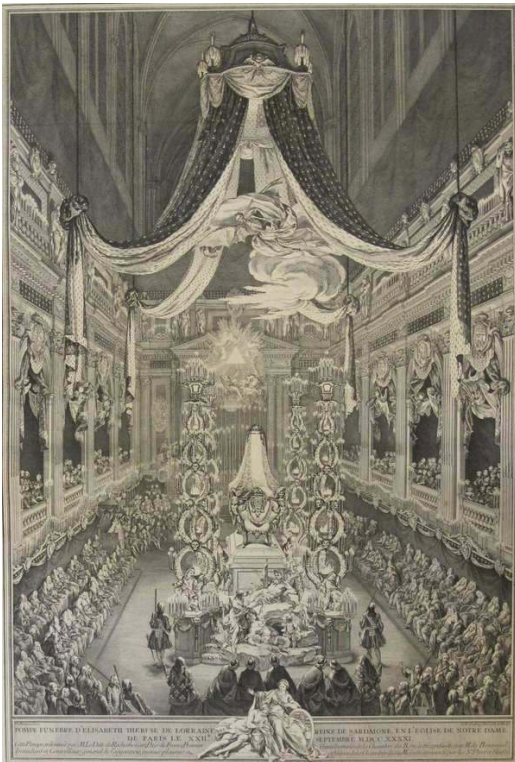
BnF, Est., Coll. Hennin, QB-201 (87).

- 6 Les livres de pompes funèbres marquent la splendeur des cérémonies, dans leur variété et leur détail. La précision des planches informe sur la somptuosité des ornements, sur les corps sociaux mobilisés – costumes, armes, héraldique – et sur l'organisation matérielle des fêtes (fig. 3). L'estampe en assure une meilleure diffusion. Ainsi Jacques Callot fait connaître à Paris les pompes funèbres de Florence⁶. Mais les grands exemplaires de prestige ne doivent pas occulter les nombreuses relations plus textuelles destinées à un public plus large. Les belles éditions ne sont pas toujours des commandes officielles, même si par la suite prestige et succès leur confèrent ce statut.
- 7 À partir de la seconde moitié du XVII^e siècle, la parution en France de traités sur le détail des cérémonies renforce la ressemblance entre les pompes funèbres. Le principal d'entre eux est dû à un jésuite, le père Claude-François Ménestrier. *Des décorations funèbres*⁷, d'inspiration italienne, insiste sur le choix d'un thème, tiré des Saintes Écritures ou de l'histoire du défunt⁸, qui influe sur tous les éléments du décor. Ménestrier précise la disposition de ces éléments dans la chapelle ardente, le *castrum doloris* et le mausolée. Les membres de la famille royale et de grands personnages de la cour bénéficient de ces dispositifs : en 1670 le duc de Beaufort à Notre-Dame de Paris et Henriette d'Angleterre à Saint-Denis, en 1672 le chancelier Séguier dans l'église de l'Oratoire, en 1675 Turenne à Notre-Dame de Paris, en 1683 la reine Marie-Thérèse à Notre-Dame de Paris, en 1687 le prince de Condé, et en 1711 le Grand Dauphin. Comportant souvent deux ou trois étages, dont l'un réservé à l'urne funéraire, les *castra doloris* sont surmontés d'un baldaquin ou

d'un dais de draperie noir soutenu par des anges en plein vol. Autour du cénotaphe, des squelettes drapés d'un suaire portent les luminaires. Les murs sont recouverts de tentures noires, peintures et éléments héraldiques. La tradition française adapte le baroque italien. De grands artistes y concourent, comme Le Brun, qui intervient pour la pompe funèbre du chancelier Séguier, ou Jean Berain, dessinateur de la Chambre du roi, pour celles de Turenne et de la reine Marie-Thérèse. Tout concourt à l'apothéose du défunt. Les gravures livrent le plus fidèlement possible ces décorations dont il ne faut pas oublier la forte dimension religieuse rehaussée par la musique, l'éclairage du sanctuaire et la richesse de la liturgie.

- 8 À côté de la représentation des catafalques funéraires, celle des chambres du trépas semble perdurer en France⁹. La parenté iconographique entre la chambre du trépas de Charles III de Lorraine en 1608 et celle de Louis XIV en 1715¹⁰, pourtant séparées d'un siècle, est nette. Si la décoration des sanctuaires est influencée par l'Italie, l'organisation d'une chambre du trépas reste similaire tout au long du siècle. Le corps du défunt est présenté sur son lit de parade, les mains jointes. Le lit à ciel est entouré de six cierges, avec de part et d'autre deux autels, pour les messes de requiem et les offices des morts, et à son pied un bénitier. Des bancs et chaises sont installés pour accueillir les officiers de la Maison du défunt et les membres du clergé. Ces deux gravures montrent la grande similitude de l'organisation fonctionnelle des chambres du trépas, qui reste comparable tout au long du XVII^e siècle jusque dans leur représentation iconographique.

4. C.-N. Cochin fils, *Pompe funèbre d'Élisabeth Thérèse de Lorraine en 1741*.

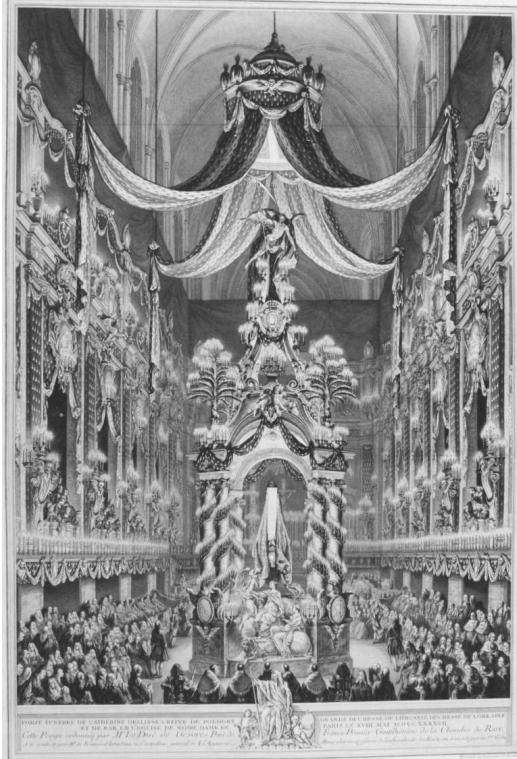


Voir cat. 20.

- 9 Les grandes pompes funèbres royales dont l'essor a débuté sous le règne de Louis XIV rythment le XVIII^e siècle. Leur ordonnance ne change pas, mais leur nombre augmente.

On en compte une trentaine entre 1763 et 1790¹¹. On peut parler d'une sorte d'institutionnalisation des grandes pompes funèbres. Une cérémonie a toujours lieu à l'abbaye de Saint-Denis pour l'ensevelissement, puis à Notre-Dame de Paris pour la grande pompe funèbre. Suivant le défunt, d'autres lieux à Paris et en province peuvent aussi être concernés. Pour honorer les souverains étrangers, une pompe funèbre est organisée à Notre-Dame de Paris, comme en 1741 pour Élisabeth-Thérèse de Lorraine, reine de Sardaigne, ou en 1747 pour Catherine Opalinska, reine de Pologne¹² (fig. 4 et 5). La nef de l'église est tendue d'un velum violet pour le roi, blanc pour les enfants et noir pour toute autre personne. Le cénotaphe, qui sert à surélever le catafalque, est toujours le point central de la décoration. Son décor demeure composé d'un riche ensemble de girandoles, statues, bas-reliefs, guirlandes et médaillons, le tout à visée fortement allégorique. Si le décor ne change guère, le style du monument d'architecture évolue au fil du siècle. Après les Berain à la fin du xviii^e siècle, les Slodtz¹³ conçoivent des décors dans le style rococo, Michel-Ange Challe dans le style transition et Pierre-Adrien Pâris, nommé dessinateur de la Chambre du roi en 1778, dans un style plus néo-classique, simple et élégant. Les différents éléments peuvent être réemployés d'une pompe funèbre à l'autre, hormis le cénotaphe. Celui de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche en mai 1781, dû à Pâris, est particulièrement remarqué¹⁴. Le programme iconographique se rapporte directement à la vie de la souveraine. Le sarcophage à l'antique introduit la polychromie avec des marbres peints en trompe-l'œil.

5. C.-N. Cochin père et J. Ouvrier, d'après un dessin de C.-N. Cochin fils, *Pompe funèbre de Catherine Opalinska en 1747*.



Voir cat. 21.

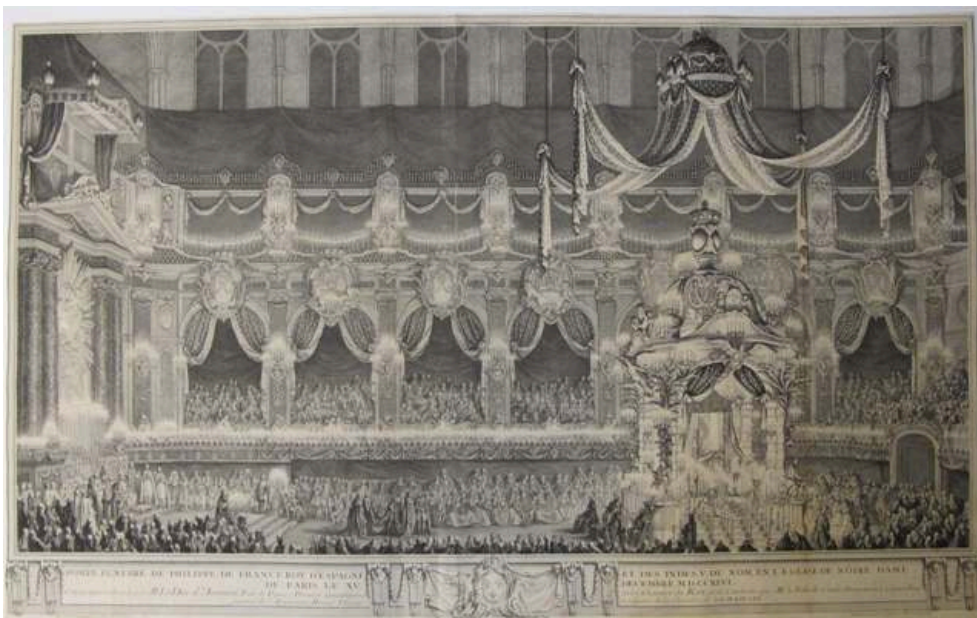
- 10 Éléments de bois, statues en plâtre, les pompes funèbres se conçoivent comme un décor de théâtre, décor d'une fête de la vie de cour. C'est à ce titre que

l'organisation des cérémonies est du ressort des premiers gentilshommes de la Chambre du roi et que les dépenses occasionnées dépendent du département de l'Argenterie, Menus Plaisirs et Affaires de la Chambre, et plus particulièrement des dépenses extraordinaires de l'Argenterie. Les travaux sont prévus par le dessinateur de la Chambre et du Cabinet du roi et exécutés par les artistes et artisans des Menus Plaisirs. Les archives de l'intendant et contrôleur des Menus Plaisirs, Denis-Pierre-Jean Papillon de la Ferté¹⁵, donnent le détail de ces dépenses et leurs montants :

La dépense des pompes funèbres consiste dans la construction d'un chœur en charpente et menuiserie, dans la nef de Notre-Dame à Paris, ou à Saint-Denys, pour contenir les stalles hautes et basses pour le clergé, les cours souveraines et officiers de la Maison du Roi, et des princes qui assistent à la cérémonie, plus au pourtour du chœur, des tribunes et jubé pour la musique, estrades, autels et autres choses demandées par M. le grand-maître des cérémonies. Plus la fourniture de toutes les tentures des deuils au-dedans et au pourtour de l'église, ainsi que des appartements pour la réception des princes et princesses. Toutes les différentes décorations du cénotaphe [...], le luminaire, l'habillement et paiement des pauvres, des officiers des cérémonies, gardes-du-corps, Cent-Suisses, prévôté de l'hôtel, le paiement des chapitres, des choristes, musiciens, sonneurs, loueurs de chaises, les fournitures des manteaux de deuils, les écussons et armoiries brodés et peints, etc »¹⁶.

- 11 Entre 1761 et 1786, Papillon de La Ferté relève vingt-six pompes funèbres pour un montant total de presque deux millions de livres¹⁷.

6. C.-N. Cochin fils, *Pompe funèbre de Philippe de France Roy d'Espagne et des Indes, V du nom, en l'église de Notre-Dame de Paris le 15 décembre 1746* [ouvrage absent de l'exposition].



Bibliothèque de l'INHA, Fol Est 343.

- 12 L'édition d'estampes et de recueils gravés continue durant le XVIII^e siècle mais s'attache désormais essentiellement à la représentation de la grande pompe funèbre. On fait appel aux plus grands artistes graveurs pour constituer de véritables livres de fête qui montrent toute la somptuosité des décors. Un très beau recueil de Ballard¹⁸ contient ainsi de nombreuses estampes, telle la grande vue de la nef de Notre-Dame de Paris pour la pompe funèbre de Philippe V d'Espagne en décembre 1746 (fig. 6), organisée par le duc d'Aumont,

premier gentilhomme de la Chambre du roi. Le décor est dû aux Slodtz. La gravure réalisée par Cochin fils reflète avec une grande minutie la somptuosité ordinairement déployée et la richesse des pompes funèbres royales qui demeurent à la fin de l'Ancien Régime un véritable rite monarchique. La diffusion par la gravure transcende le *terminus ad quem* de la vie terrestre et le caractère éphémère inhérent aux pompes funèbres.

NOTES

1. Ernst Kantorowicz, *The King's two bodies: a study in medieval political theology*, Princeton, Princeton University Press, 1957 ; traduction en français : *Les deux corps du roi : essai sur la théologie politique au Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 1989 ; Ralph Giesey, *The royal funeral ceremony in Renaissance France*, Genève, Droz, 1960 ; traduction en français : *Le roi ne meurt jamais*, Paris, Gallimard, 1987.
2. Eve Borsook, « Art and Politics at the Medici Court. I. : The funeral of Cosimo I de Medici », dans *Mitteilungen des Kunsthistorischen Institutes in Florenz*, 12, 1965. *Feste e apparati Medicei da Cosimo I a Cosimo II*, Florence, 1969, catalogue de l'exposition, Florence, musée des Offices, 1969-1970.
3. Georges Fréchet, « Forme et fonction des livres de pompes funèbres » dans Jean Balsamo (dir.), *Les funérailles à la Renaissance : XII^e colloque international de la Société française d'étude du seizième siècle*, Bar-le-Duc, 2-5 décembre 1999, Genève, Droz, 2002, p. 216.
4. *Decem insignes tabulae complexae icones justorum ac honorum, supremorum, corpori senerissimi principis Caroli ac Dei gratia Lotharingiae ducis, etc. // Dix grandes tables contenant les pourtraictz des ceremonies, honneurs et pompe funèbres faitz au corps de feu sérénissime prince Charles 3^e du nom, par la grâce de Dieu 63^e duc de Lorraine, etc.*, Nancy, vers 1611. Texte de Claude de La Ruelle, gravures de Friedrich Brentel, Herman de Loye, Jacques de Bellange et Merian. Bibliothèque de l'INHA, 4 Res 817.
5. Pierre Marot, *Recherches sur les pompes funèbres des ducs de Lorraine*, Nancy, Berger-Levrault, 1935.
6. Daniel Ternois, *Jacques Callot*, Paris, F. De Nobele, 1962, t. II, p. 55.
7. Claude-François Ménestrier, *Des décorations funèbres où il est amplement traité des tentures, des lumières, des mausolées, catafalques, inscriptions et autres ornemens funèbres...*, Paris, 1684.
8. Par exemple, le symbole de la tour est systématiquement utilisé dans le décor de la pompe funèbre de Turenne, dirigée par Ménestrier et dessinée par Berain. Les relations complexes entre les deux personnages ont fait l'objet d'un article de Jérôme de La Gorce, « Ménestrier et Berain », dans Gérard Sabatier (dir.), *Claude-François Ménestrier : les jésuites et le monde des images*, St.-Martin d'Hères, Presses universitaires de Grenoble, 2009, p. 195-204.
9. Une étude sur ce point reste à faire.
10. *La chambre du trépas de Louis 14, roy de France, décédé à Versailles le premier septembre 1715*, s. l., s. d., Bibliothèque nationale de France, Est., coll. Hennin, Réserve QB-201 (87) Fol. (G 158679 / 07637).
11. Alain-Charles Gruber, « La pompe funèbre de l'impératrice Marie-Thérèse à Notre-Dame de Paris, le 31 mai 1781 », dans *Les grandes fêtes et leurs décors à l'époque de Louis XVI*, Genève, Droz, 1972, p. 108.
12. Voir cat. 18 et 19.

13. François Souchal, *Les Slotz : sculpteurs et décorateurs du roi (1685-1764)*, Paris, De Boccard Édition, p. 390.
 14. Alain-Charles Gruber, *op. cit.*, p. 112.
 15. Notamment dans Archives nationales, O¹ 2806, 2809 et 2810.
 16. Archives nationales, O¹ 2809.
 17. Le chiffre total s'élève à 1 863 069 l. 16 s. 9 d.
 18. *Recueil des festes, feux d'artifice et pompes funèbres, ordonnées par le roi, par Messieurs les premiers gentilshommes de sa Chambre, conduites par Messieurs les intendants et contrôleurs généraux de l'Argenterie, Menus-Plaisirs et Affaires de la Chambre de Sa Majesté*, Paris, Impr. de Pierre-Robert-Christophe Ballard, 1756. Bibliothèque de l'INHA, Pl Est 88.
-

AUTEUR

VIVIEN RICHARD

Archiviste paléographe, conservateur du patrimoine